

# pacé

ville & nature

Décision du Maire n°MPC\_MAPA\_23\_025

Objet du marché : Missions de maîtrise d'œuvre et d'OPC pour les travaux de transformation de locaux pour accueillir les services techniques et location de bureaux.

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Missions de maîtrise d'œuvre et d'OPC pour les travaux de transformation de locaux pour accueillir les services techniques et location de bureaux.

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Missions de maîtrise d'œuvre et d'OPC pour les travaux de transformation de locaux pour accueillir les services techniques et location de bureaux.

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

NICOLAS CHAMBON ARCHITECTE - 35000 RENNES

pour un montant de :

83 025,00 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 3 octobre 2023

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ

